

Oumar, le deuxième calife

<"xml encoding="UTF-8?>

Oumar, le deuxième calife

L'Accession de `Omar au Califat

Omar assuma le Califat conformément au leg d'Abû Bakr, le mardi 22 Jamâdî II, de l'an 13 A.H., soit 634 A.J.-C. Le lendemain matin du jour de la mort d'Abû Bakr, `Omar monta sur la chaire et s'adressa aux gens. Ses premiers mots furent les suivants : "ô Dieu ! Je suis dur de tempérament rends-moi donc doux; et je suis faible, donc renforce-moi; et je suis avare, rends-moi donc généreux"

Le premier acte du nouveau Calife fut la promulgation d'un décret démettant Khâlid de son poste de Commandant de l'armée en Syrie. Il le laissa toutefois continuer son service sous le commandement d'Abû `Obaydah. La deuxième chose qu'il fit fut d'exécuter l'ordre qu'Abû Bakr avait donné de procéder à une nouvelle levée pour renforcer la campagne d'al-Mothannâ en Irak. Un étendard fut planté dans la cour de la Grande Mosquée et une proclamation urgente fut faite, appelant les combattants à se rassembler autour de lui. S'ensuivit la prestation du serment d'allégeance qui ne put être accomplie qu'en trois jours.

Les Ancêtres et les Antécédents de Omar

Omar était un Quraychite dont l'ancêtre commun avec le grand Prophète remontait à huit générations. Il était de la huitième génération de `Adî, fils de Ka`b, le huitième aïeul du Prophète. Le clan auquel appartenait `Omar avait tiré son nom de celui de `Adî. Les Banfl `Adî vivaient à l'origine à ?afâ dans la banlieue de la Mecque, mais à cause de l'attitude hostile de certains clans de Quraych, ils s'étaient déplacés pour s'établir dans la vallée de Thajnân, à environ quarante kilomètres au nord-ouest de la Mecque, sous la protection de Bani Sahm. Le père de `Omar, al-Khattâb, était à l'origine bûcheron de métier. Sa mère, Hantamah, était la fille de Hichâm et la soeur d'Abû Jahl. Khattâb et `Amr étaient les fils de Nofayl dont la veuve, Jaydah, la mère de Khattâb, s'était remariée avec `Amr à qui elle donna un fils, Zayd, l'oncle de `Omar. Pendant son Califat, lorsqu'il lui arrivait de passer par la vallée de Dzajnan, `Omar se rappelait avec étonnement l'énorme différence entre sa position actuelle et les circonstances de son adolescence où, revêtu d'une chemise de laine rude, il gardait les moutons de son père dans cette vallée et ramassait les feuilles sèches et le bois à brûler qu'il portait sur sa tête le soir pour son père, de crainte d'être battu ou réprimandé pour négligence. Tandis qu'à présent,

comme il le disait, il n'y avait pas d'intermédiaire entre lui et Dieu.

An-Nawawî dit que `Omar naquit treize ans après l'année de l'Eléphant. Il embrassa l'Islam à l'âge de trente-trois ans, et accéda au Califat à l'âge de cinquante-deux. Avant sa conversion à l'Islam, il était farouchement hostile au Prophète, autant que son oncle maternel Abû Jahl - le Pharaon des Qu- raych- qui fut tué dans la bataille de Badr.

Mohammad B. Sa`d, le Secrétaire de Wâqidî, citant Zohrî, affirme que l'épithète al-Fârûq, ajoutée au nom de `Omar, lui fut décernée par les Ahl-al-Kitâb (les Juifs et les Chrétiens), et fut adoptée plus tard par les Musulmans, qui n'avaient rien entendu du Prophète à ce propos.

`Omar fut le premier Calife à porter le titre d'Amîr al-Mo'minîn (le Commandeur des Croyants). Abû Bakr avait l'habitude de se donner pour titre officiel "Le Calife du Messager de Dieu", mais lorsque `Omar accéda au Califat, il écrivait dans ses lettres officielles : "Du Calife du Calife du Messager de Dieu...". C'est plus tard qu'il adopta le titre d'Amîr al-Mo'minîn pour remplacer le premier, trop long et trop encombrant. Ce nouveau titre sera utilisé par tous les Califes qui lui succéderont

L'Admonestation faite par Al-Hussayn

Alors que `Omar prêchait du haut de la chaire un jour, al-Hussayn, fils de `Ali, vint à son niveau et lui dit : "Descends de la chaire de mon père". `Omar répondit : "C'est la chaire de ton père, non du mien. Mais qui t'a conseillé de me dire cela ?" `Ali se leva alors et dit : "Par Allah ! Personne ne lui a conseillé de le faire".

L'Introduction des Tarâwîh

En l'an 14 A.H. `Omar introduit le Service Spécial de récitation du Coran au mois de Ramadhân, et il réunit pour la première fois les gens pour une prière qu'il appela "Al-Tarâwîh".

De nombreuses conquêtes de territoires étrangers et de victoires constituent le trait marquant du règne de `Omar.

Quelques Récits Relatifs au Califat de Omar

En l'an 14 A.H. Damas fut prise, une partie par la force et une partie par une convention. Yazîd, fils du chef des Omayyades, Abû Sufiyân, fut nommé Gouverneur de Damas. Il étendit par la suite son autorité jusqu'au désert de Tadmor, et il envoya son frère Mu`âwiyeh vers l'Ouest où,

après avoir rencontré quelque résistance, à Saydâ et Beyrouth, il poussa sa conquête jusqu'à Arqâ au Nord.

En l'an 15 A.H., tout le pays de Jordanie fut conquis.

En l'an 16 A.H. `Omar se rendit à Jérusalem et y conclut un traité. Takift fut pris. Khâlid défit les Romains près de Kinnisrine ou Chalcia. Ces conquêtes lui valurent le retour de la faveur du

Calife, lequel le nomma Gouverneur de Kinnisrine. Par la suite Alep, puis Antioche - la troisième métropole du monde - tomba. La Syrie, depuis l'extrême nord jusqu'à la frontière de l'Egypte, fut mise sous l'autorité de l'Islam, et l'Empereur romain Héraclius abandonna pour toujours la Syrie. Seul Caesaria resta sous la domination romaine. Al-Ahwâz et Madâ'in furent conquis la même année.

Dans la bataille de Jalola, l'Empereur persan, Pazdjir, ayant été défait, fuit à Ray, la Capitale du nord de la Perse, en direction de la mer Caspienne. Les ruines de Ray existent toujours, jusqu'à un certain point, à environ dix kilomètres au sud-est de Téhéran. La cité royale fut envahie et démolie par No` aym qui posa la fondation d'une nouvelle ville en 22 A.H.

Ziyâd

Parmi les prisonniers de guerre faits à Jalola, figurait un jeune homme appelé Ziyâd qui se distinguait par sa vivacité et son adresse. Il fut envoyé à Médine, en même temps que le cinquième du butin, au Calife. On avait des doutes sur sa naissance. Son père était, disait-on, l'omayyade Abû Sufiyân qui, en état d'ivresse, aurait couché avec la mère du jeune homme, une esclave appartenant à une autre personne de Tâ'if. Ziyâd aurait donc été le fruit de cet épisode galant. Plus tard il présenta des signes de ses grands talents administratifs. Abû Mûsâ al-Ach`arî, le Gouverneur de Basrah, lui transféra les sceaux de sa fonction. Plus tard il sera reconnu par Mu`âwiyeh (fils d'Abû Sufiyân) comme étant son frère, au mépris du public, scandalisé par cette reconnaissance illégale (selon la loi islamique). Il jouera par la suite un rôle important dans l'Histoire de l'Islam.

L'Ere Musulmane

Au mois de Rabî` I de la même année, l'Ere de l'Hégire, avec l'année commençant par le mois de Moharram, fut adoptée sur le conseil de `Ali Ibn Abî Tâlib.

La Révocation de Khâlid

En l'an 17 A.H., Basrah et Kufah furent fondées. Khâlid fit une fois encore l'objet de la disgrâce de `Omar. Il s'était enrichi considérablement avec les butins de guerre en Mésopotamie.

Beaucoup de ses vieux amis d'Irak s'étaient attroupés autour de lui dans l'espoir de quelque geste de bonté de sa part. Il avait donné mille pièces d'or à Ach`ath, le chef de Banî Kindah, et fait montre de beaucoup de largesse envers de nombreux autres amis. Les extravagances de Khâlid susciterent donc la colère de `Omar beaucoup plus que le fait d'avoir appris qu'il s'était

baigné dans le vin à Amida, au point qu'il en exhalait l'odeur lorsqu'il marchait. Khâlid fut inculpé par le Calife pour ces deux charges, mais lorsqu'il se présenta à Médine pour être jugé, seule l'extravagance fut retenue contre lui. Pour sa défense, il dit qu'il avait en tout et pour tout amassé soixante mille pièces qu'il avait obtenues comme butin de guerre, principalement pendant le Califat d'Abû Bakr. Il proposa que si la fortune amassée excédait cette somme, l'excédent en soit confisqué par l'Etat. Ainsi, on procéda à l'évaluation de ses biens, dont la valeur fut estimée à quatre-vingt mille pièces.

`Omar confisqua donc la différence entre la somme déclarée et l'estimation finale, et démit Khâlid de ses fonctions. Ce dernier se retira à Himç où il mourut en l'an 8 du Califat de `Omar. Ainsi, l'homme à qui Abû Bakr avait dû tous les succès de son Califat et dont les victoires et conquêtes avaient élevé la position de `Omar à celle d'un empereur, finit-il ses jours dans le dénuement et l'indifférence générale.

La Famine

En l'an 17-18 A.H. une famine ravagea le Hejâz. Cette année fut appelée l'année des Cendres, parce que la terre fut couverte d'une couche de sol tellement desséché et sablonneux qu'il obscurcit la lumière par une brume épaisse et lourde. L'air était sec et poussiéreux et il n'y avait aucune trace de verdure sur le sol.

La Peste

En l'an 18 A.H. un fléau s'abattit sur la Syrie et fit des ravages dans les principaux quartiers des Arabes à Himç et à Damas : vingt-cinq mille personnes périrent par la peste. Abû `Obaydah, qui avait la charge principale du Commandement en Syrie, fut victime de la peste. Yazîd, le Gouverneur de Damas ne put échapper, lui non plus au fléau qui se propagea jusqu'à Basra en Irak. La Nomination de Muâwiyyah, comme Gouverneur de Syrie Abd `Obaydah et Yazîd étant morts tous deux par la peste, `Omar nomma Muâwiyyah B. Abî Sufiyân, Gouverneur de Syrie,

poste qui lui permit d'avoir le contrôle civil et militaire de cette province et de poser la fondation de la dynastie Omayyade.

Mu`âwiyah était un homme d'ambition illimitée, et il sut mettre cette nouvelle position au service de son ambition. Il consolida avec un grand zèle l'administration de la Syrie, et renforça avec une clairvoyance intelligente son contrôle sur cette province afin de faire face à tous les imprévus du futur. Son esprit factieux, hérité de ses parents (son père, Abû Suflyân, fut l'ennemi le plus farouche des Hâchimites, tout comme son grand-père Harb et son arrière-grand-père Omayyah; sa mère Hind, qui éventra le cadavre de l'oncle du Prophète, pour lui arracher le foie et le sucer) l'amena à songer déjà à piétiner les droits divins de `Ali, le lieutenant attitré et le cousin du Prophète, ainsi que le mari de sa fille favorite Fatima et le père de sa progéniture (du Saint Prophète). `Ali n'était ni ambitieux ni envieux. Une seule chose lui tenait à cœur : l'intérêt de l'Islam. Il conseilla très volontiers le Calife et lui proposait généreusement des solutions sages aux difficultés et problèmes qu'il rencontrait, solutions et conseils pour lesquels le Calife ne manquait pas de le complimenter par des propos tels que: "Sans `Ali, `Omar serait mort", "Que Dieu prolonge ta vie", "Que Dieu te renforce", "Que Dieu préserve `Omar d'une situation complexe dans laquelle Abul-Hassan (`Ali, le père d'al-Hassan) ne serait pas présent pour la résoudre". Bien qu'il fût toujours honoré et complimenté publiquement pour son entendement et son esprit judicieux, on ne lui donna jamais la possibilité d'accéder au pouvoir. Au contraire on fit tout pour l'en écarter. Mu`âwiyah atteindra, comme le montrent quelques événements historiques, les buts de sa politique prévoyante :

- En l'an 19 A.H. Caesaria (Césarée ou Kayseri) fut vaincue, amenant tout le territoire syrien sous contrôle musulman.

- La même année fut marquée également par l'éruption volcanique d'une colline nommée Laylâ, au voisinage de Médine. Une expédition navale fut organisée contre l'Abyssinie et se solda par un désastre, tous les vaisseaux ayant fait naufrage.

- En l'an 20 A.H., Fustat fut prise à l'empereur romain, Héraclius, qui mourut la même année.

- En l'an 21 A.H. eut lieu la bataille de Nahâwand, à la suite de laquelle les Perses ne furent plus capables de résister aux Musulmans.

- En l'an 22 A.H., Azerbaijan, Ray et Hamadân furent également enlevés par force.
- En l'an 23 A.H. eut lieu la conquête de Kermân, Sujestân, Mekrân et Isfahân. Vers la fin de cette année, `Omar fut poignardé de plusieurs coups.

La Connaissance du Coran par Omar

Pendant qu'il prononçait un sermon à Jérusalem en l'an 16 A.H., `Omar cita quelques passages du Coran tels que. "Celui que Dieu dirige est bien dirigé, mais tu ne trouveras pas de maître pour guider celui qu'IL égare" (Sourate al-Kahf, verset 17), ainsi que des passages de la

Sourate al-Nisâ' (versets 90,142) et la Sourate Banî Isrâ'îl (verset 99). Un prêtre chrétien qui était assis devant lui se leva alors et s'écria : "Non, Dieu n'égare personne" à plusieurs reprises.

Mais au lieu d'expliquer au prêtre la signification correcte du texte cité `Omar ordonna à ceux qui se trouvaient à côté de lui de lui couper la tête s'il l'interrompait une nouvelle fois. Le prêtre ayant compris l'ordre qui avait été donné, garda le silence".

Il convient de rappeler ici ce que `Omar dit (d'après al-Bayhaqî et d'autres) : "Je m'abstiens de rejeter quelque chose qu'Abû Bakr a affirmé" à propos de la réponse qu'Abû Bakr avait donnée à la question de savoir ce que signifie le mot coranique "al-Kalalah" (Sourate al-Nisâ', versets 12 et 176) : "Je vais donner un avis concernant ce mot. S'il est juste, il sera celui de Dieu, mais s'il est erroné, il sera de moi et de l'Esprit malfaisant. Je crois qu'il signifie : absence de parent ou de progéniture".

`Omar avait l'habitude de se promener dans les rues et les marchés de Médine, fouet à la main, et de faire des rondes pendant la nuit à travers la ville. Une nuit, alors qu'il faisait sa ronde habituelle, il passa près d'une maison à l'intérieur de lequel quelqu'un chantait. La porte étant fermée, `Omar sauta le mur arrière de la maison et surprit un homme et une femme en train de prendre leur plaisir avec une bouteille de vin. S'adressant à l'homme sur un ton de colère, il le fustigea : "? ennemi de Dieu ! Tu crois que ton péché passe inaperçu !" L'homme ayant reconnu en l'intrus le Calife, s'écria : "Que le Prince des Croyants se donne la peine de m'écouter un instant. Si je suis coupable d'un péché, tu en es triplement coupable par tes actes contraires aux prescriptions du Noble Livre qui :

I. t'ordonne de ne pas être curieux (Sourate al-Hujrât, 12);

2. Te commande de n'entrer dans une maison que par la porte, et t'interdit notamment de l'introduire par l'arrière de la maison comme tu viens de le faire (Sourate al-Baqarah, 185);

3. t'enjoint de ne pas entrer dans une maison sans l'autorisation de ses occupants, et de les saluer une fois entré après avoir obtenu leur autorisation (Sourate al-Nûr, 27)". `Omar, se sentant honteux d'ignorer ces vérités coraniques, leur demanda pardon pour cette intrusion, en contrepartie, dit-il, du pardon qu'il leur accorda pour leur péché. L'homme promit avec repentir de ne plus recommencer, et le Calife, ayant obtenu leur pardon, partit.

Un jour, alors qu'il marchait dans la ville, `Omar vit un beau jeune homme robuste des Ançâr.

Désirant entrer en contact avec lui, il lui demanda un peu d'eau à boire. Le jeune homme lui offrit un verre plein de sirop à base de miel. `Omar manifesta son indignation devant ce luxe en invoquant ce verset coranique : "Vous avez déjà dissipé les excellentes choses dont vous jouissiez durant votre vie sur la terre". Le jeune homme enchaîna tout de suite : "Et le Jour de ceux qui auront été incrédules seront exposés au Feu, on leur dira : "Vous avez déjà dissipé les excellentes choses dont vous jouissiez durant votre vie sur la terre" (Sourate al-Ahqâf, 20).

Ainsi, rajoutant la première partie du verset cité par le Calife, il fit remarquer que le dit verset concerne les Infidèles et non les Croyants. `Omar, but alors la boisson et s'exclama : "Les gens connaissent mieux que moi les Commandements du Coran".

Un autre jour, du haut de la chaire, `Omar ordonna que les gens s'abstiennent de porter le montant de la dot d'une femme au-delà de quatre cents dirhams, sous peine de voir la somme excédante confisquée par l'Etat. Une femme se leva alors sur-le-champ et protesta contre cet ordre, disant : "? Fils de Khattâb ! Est-ce qu'il faut suivre la Parole de Dieu ou la tienne ?" `Omar répondit : "Non, ce n'est pas ma parole, mais Celle de Dieu", Là, la femme récita ce verset coranique : "Si vous voulez échanger une épouse contre une autre, et si vous avez donné un quintar d'une des deux n'en reprenez rien. Le reprendre serait une infamie et ton péché évident" (Sourate al-Nisâ', 24). `Omar, là encore, reconnaissant que non seulement les hommes, mais les femmes aussi connaissent les injonctions du Coran mieux que lui, retira son ordre.

Le Sens du Jugement de Omar

`Abdul-Razzâq rapporte qu'une femme alla voir `Omar un jour et lui dit : "Mon mari se lève la nuit pour prier, et jeûne toute la journée". `Omar lui répondit : "Mais tu as beaucoup fait l'éloge

de ton mari". Ka'b B. Siwâr s'étonna à cette réponse : "Mais elle est venue se plaindre de son attitude !" `Omar dit : "Comment ?" Il répondit : "Elle veut dire qu'elle n'a pas sa part de la compagnie de son mari". `Omar lui dit : "Si tu le crois juge donc entre eux". Ka'b fit : "ô Prince des Croyants ! Le Seigneur lui a permis d'avoir quatre femmes, de consacrer à chacune un jour sur quatre et une nuit sur quatre"

Jabir Ibn `Abdullah se plaignit une fois devant `Omar du traitement que lui réservaient ses femmes. `Omar lui dit : "J'ai vraiment le même problème, au point que lorsque je demande quoi que ce soit, ma femme me dit : ""Tu cours seulement après les filles d'une certaine tribu, et tu les guettes".

Les Erreurs Judiciaires de Omar

Après la mort de `Otbah, le Gouverneur de Basra, `Omar nomma Moghîrah B. Cho`bah (l'un de ceux qui avaient apporté beaucoup d'assistance à `Omar et Abû Bakr lors de l'élection de la Saqîfah) à sa place en l'an 15 A.H. C'était un homme d'aspect repoussant, borgne, roux et aux manières rudes. Dans sa jeunesse, il avait commis un meurtre à Tâ'if. Son harem se composait de quatre-vingts femmes et malgré cela ses passions vagabondes n'étaient pas satisfaites. Om Jamîl, femme de Hajjâj B. `Atîq et fille d'Afqam, de Banî Amîr, avait l'habitude de rendre visite à Moghîrah, en privé. C'était une femme de mœurs relâchées, et on savait qu'elle avait des relations sexuelles avec quelques autres notables de Basrah. Etant donné que Moghîrah n'était pas aimé des gens à cause de ses mauvaises mœurs et de ses habitudes vicieuses, il faisait l'objet du mépris et de la haine de la petite noblesse qui surveillait sa conduite. Abû Bekrah, un notable important de Basrah, qui vivait en face de la maison de Moghîrah, était assis un jour chez lui avec quelques amis. Soudain le vent souffla et ouvrit la fenêtre. Lorsqu'il se leva pour la refermer, son œil tomba sur une scène révoltante qui se déroulait dans la chambre d'en face entre Moghîrah et Om Jamil. Il appela alors ses amis Nâfi` Ziyâd et Chibel, qui devinrent eux aussi les témoins de l'adultère et identifièrent Om Jamil lorsqu'elle se releva. Tout de suite après, Moghîrah sortit pour diriger la prière publique comme d'habitude. Les témoins le traitèrent publiquement d'adultère et rapportèrent immédiatement le scandale au Calife `Omar, à Médine.

`Omar convoqua Moghîrah pour répondre à des accusations dont il faisait l'objet. Devant `Omar il nia les faits et dit que c'était sa femme que les accusateurs avaient prise pour Om Jamîl. Les témoins, Abû Bekrah, Nâfi` et Chibel firent leur déposition de telle sorte qu'ils ne

laissèrent aucun doute sur la culpabilité de l'accusé. Mais il fallait encore un quatrième témoin à charge pour que la preuve fût admise.

Il s'agissait de Ziyâd, auquel, dès qu'il se présenta (selon Ibn Khallakan), `Omar dit : "Voilà l'homme qui peut sauver un Moghîrah". Et lorsque ce quatrième témoin fit sa déposition, des failles y apparurent. Le Calife ordonna alors, et sans se soucier d'une erreur judiciaire, que les témoins qui avaient été à l'origine de l'accusation fussent fouettés conformément à la loi et que l'accusé fût relâché. "Frappe fort et réconforte mon coeur !", cria le coupable cynique à l'adresse du ministre de la loi, hésitant. "Silence !", lui dit `Omar. "Il s'en est fallu de peu que tu n'aies été déclaré coupable, et lapidé ensuite jusqu'à la mort comme adultère". "Le coupable se tut mais sans être confus".

Par la suite, `Omar dira à Moghîrah : "Chaque fois que je te vois, je crains que des pierres ne tombent sur moi du Ciel". En l'an 21 A.H. (6423 A.J.C.), Moghîrah fut nommé à nouveau par `Omar, Gouverneur de Kûfa.

Omar Surveille les Citoyens

Une nuit, alors qu'il effectuait son tour habituel dans la ville, `Omar entendit une femme arabe chanter : "Cette nuit, alors que les étoiles errent dans leur vaste voyage, je m'ennuie.

"Et je reste éveillée, car je n'ai personne avec qui je puisse me réjouir;

"Et par Allah, s'il n'y avait pas de Dieu dont on doive craindre les décrets !

"Mais je crains un Surveillant qui veille bien sur mon âme, et dont "l'enregistreur" ne néglige rien. "La crainte du Seigneur et la honte me retiennent.

"Et mon mari, mérite trop d'honneur pour que sa place soit prise".

Une chanson plaintive. `Omar en écouta attentivement les paroles. A la fin, il s'exclama : "Mais qu'as-tu ?" Elle répondit : "Tu as envoyé mon mari en service militaire depuis des mois et je languis de lui". Il lui dit : "Est-ce que tu veux commettre un péché ?" Elle répondit : "A Dieu ne plaise". `Omar lui dit alors : "Retiens-toi, car je vais vraiment lui envoyer un messager". Revenant à la maison, il demanda à sa fille Hafçah après combien de temps une femme

commence à languir de la compagnie d'un homme. Elle laissa entendre que cela arrivait après quatre mois d'absence. Le Calife donna alors l'ordre que les troupes ne restent pas en service plus de quatre mois.

Les Innovations de `Omar

`Omar fut le premier à adopter l'usage du fouet. Il fut le premier à rassembler les gens pour prier sur le mort avec quatre Takbîrs seulement. `Omar fut le premier à interdire le "Mot`ah", le mariage à durée limitée.

`Omar fut le premier à instituer al-Tarâwîh du mois de Ramadhân.

Omar fut le premier à se donner le titre de "Commandeur des Croyants".

Le Récit de la Mort de `Omar

Al-Zohtf affirme que `Omar ne supportait pas qu'un captif ayant atteint l'âge de la puberté entre à Médine, mais qu'al-Moghîrah B. Cho`ayb, le Gouverneur de Kûfa lui avait écrit une fois pour lui dire qu'il avait avec lui un jeune homme travailleur habile, et lui demander la permission de l'envoyer à Médine, en lui précisant qu'il s'agissait d'un maître en plusieurs arts profitables pour les gens : il était forgeron, graveur et charpentier. `Omar l'autorisa alors à l'envoyer à Médine et al-Moghîrah lui imposa une taxe de cent dirhams par mois. Mais le jeune homme, une fois à Médine, se plaignit de la sévérité de la taxe. `Omar lui dit que celle-ci n'était pas excessive. Le jeune homme, mécontent, partit en murmurant son indication. `Omar attendit quelques jours et le convoqua en lui disant : "J'ai été informé que tu avais dit que si tu le voulais, tu serais capable de fabriquer un moulin qui moudrait grâce au vent ?"

L'ex-captif regarda `Omar d'un air maussade et dit : "Je ferai vraiment un moulin dont les hommes parleront". Lorsqu'il se fut retiré `Omar dit à ceux qui l'entouraient : "Un esclave ! Et le voilà qui me menace". Peu après, Abû Lu'lû' s'arma d'un poignard à double lame dont il fixa la poignée à la ceinture, et se cacha dans le coin de l'une des embrasures de la Mosquée avant l'aube. Il resta aux aguets jusqu'au passage de `Omar qui réveillait les gens pour la prière; Quand `Omar fut à son niveau il lui porta trois coups (selon Ibn Sa`d). Parmi les blessures reçues, l'entaille faite au centre de l'abdomen, au-dessous du nombril, lui fut fatale.

"Le Calife blessé fut transporté dans sa famille, et le soleil étant sur le point de se lever,

‘Abdul-Rahmân B. `Awf dirigea la prière à la place de `Omar, en se contentant de lire les deux plus courtes sourates. On apporta à `Omar du vin de datte dont on lui fit boire. Il ressortit à travers la blessure, et on ne pouvait pas le distinguer du sang. Puis, on lui fit avaler du lait, qui ressortit lui aussi à travers sa blessure. On lui dit, pour le rassurer : "Vous n'avez rien de bien grave".

La Désignation des Electeurs et du Mode d'Election du Successeur

‘Omar fit venir `Abdul-Rahmân, lequel s'appliqua à étancher ses blessures. Puis il convoqua `Alî, `Othmân, Zubayr et Sa`d B. Abî Waqqâç et leur dit qu'il avait choisi six parmi les Compagnons du Prophète pour élire l'un d'entre eux comme son successeur. C'étaient, `Abdul-Rahmân B. `Awf, `Othmân B. `Affân, `Ali B. Abî Tâlib, Sa`d B. Abî Waqqâç, Zubayr B. `Awwâm et Talha B. `Obaydullâh. Ce dernier étant absent de Médine sur le moment, `Omar demanda aux autres de l'attendre trois jours, et de procéder à l'élection entre eux, s'il ne se présentait pas dans ce délai. Entre-temps, dit-il, Sohayl dirigera les prières publiques. Lorsque les personnes convoquées repartirent, il appela Miqdâd B. Aswad Kind, un Compagnon vétéran du Prophète, et lui demanda de réunir les électeurs dans un endroit après sa mort.

En même temps, il ordonna à Abû Talha Ançâr, un guerrier d'un certain renom, de prendre position à la porte dudit endroit avec cinquante hommes afin d'empêcher quiconque, excepté son fils `Abdullâh Ibn `Omar, de s'approcher des électeurs, et il donna des instructions précises pour que l'élection ne durât pas plus de trois jours. Puis, s'adressant à son fils, le Calife dit : "Sois vigilant, `Abdullâh ! Tu dois avoir une voix dans l'élection. Au cas où ils seraient en désaccord, sois avec la majorité, ou si les voix étaient à égalité, tu devrais choisir le groupe qui comprendrait `Abdul-Rahmân; et si la minorité résistait, elle devrait être décapitée sur-le-champ". Remarque : Tous ces faits laissent penser qu'il s'agissait d'un étonnant plan du Calife mourant, `Omar, pour liquider `Ali ! En effet, Sa`d et `Abdul-Rahmân étaient des cousins, et le dernier étant marié à la soeur de `Othmân, était devenu son allié. Ces trois étaient donc des alliés sûrs qui se soutenaient mutuellement. `Abdullâh Ibn `Omar, se rangeant selon la volonté de son père du côté de `Abdul-Rahmân, était destiné à former la majorité prévue par `Omar. De la minorité `Alî étant le seul prétendant éprouvant une amère déconvenue, on pouvait logiquement s'attendre à ce qu'il résistât et fût par conséquent décapité sur-le-champ.

‘Alî fit part, à son oncle al-`Abbâs, de sa certitude d'être écarté du vote dans le conclave. Al-`Abbâs lui conseilla de ne pas participer à la fausse élection, mais `Alî ne l'écucha pas, voulant

éviter d'être blâmé de s'être abstenu et de négliger de revendiquer son droit au bon moment.

La foule s'était rassemblée aux portes de la maison du Calife blessé, et il était maintenant permis de venir le voir. Selon un récit, Ibn `Abbâs eut une longue conversation avec `Omar, pendant laquelle il essaya de convaincre `Omar des droits de la famille du Prophète au Califat, mais le Calife ne voulait voir dans cette revendication qu'une question de jalousie. Cela montre que l'inclusion du nom de `Alî dans le conclave n'était pas par bienveillance envers lui, mais seulement dans l'intention de créer une occasion d'en finir avec lui une fois pour toutes.

`Omar était connu comme un avocat acharné de la vengeance et comme étant de tempérament féroce et impatient. Il était toujours prêt à dégainer son épée pour mettre à mort un prisonnier.

Les gens se mirent à faire l'éloge du Calife blessé, en lui disant : "Tu étais ceci et cela", mais il répondait : "Cependant par Allah, j'aurais aimé pouvoir m'échapper du Jugement avec ceci pour richesse : je ne dois rien et on ne me doit rien, et que la compagnie du Messager de Dieu soit une sécurité pour moi". Puis Ibn `Abbâs le loua, mais `Omar dit : "Si je possédais la totalité de la terre en or, je le donnerais sûrement pour ne pas subir la terreur du Jour de la Résurrection".

Parfois `Omar s'exclamait : "J'aurais voulu que ma mère ne m'ait pas mis au monde", ou "J'aurais préféré être un brin d'herbe".

`Omar avait été poignardé le mercredi 26 Thîlhaj de l'an 23 et fut enterré le dimanche ler Moharram de l'an 24 A.H. Il avait environ soixante-trois ans au moment de sa mort. Sohayl pria sur la civière avec quatre Takbîrs. `Omar fut enterré à côté de son ami Abû Bakr, près du tombeau du Prophète. Il régna pendant dix ans, six mois et quatre ou huit jours. Il rapporta cinq cent trente-neuf hadiths du Prophète.

L'Apparition de `Omar dans les Rêves après sa Mort

Ibn Sa`d rapporte, de Salim Ibn `Abdullah Ibn `Omar, qu'il dit avoir entendu un homme des Ançâr raconter qu'il avait prié Dieu pour qu'il revoie `Omar en rêve, et qu'il l'avait vu effectivement, dix ans après : Il transpirait du front. Il lui avait demandé : "ô Prince des Croyants, que faisais-tu ?" `Omar lui aurait répondu : "C'est tout juste maintenant que je me suis libéré du jugement, et sans Miséricorde de Dieu, j'aurais péri".

Selon Zayd B. Aslam, `Abdullah B. `Amr al-`âç avait vu `Omar dans un rêve et il lui avait dit : "Tu es parti si tôt !" `Omar lui aurait répondu : "Depuis combien de temps vous ai je quitté ?" Il dit : "Depuis douze ans". `Omar de répondre : "C'est seulement maintenant que je me suis . "libéré du jugement